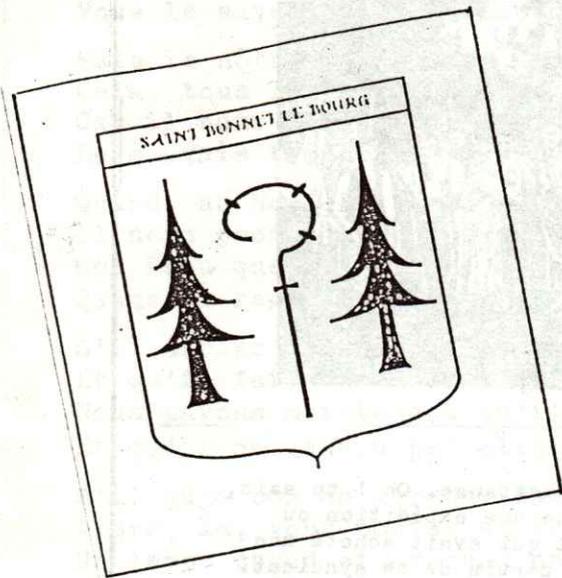


# LE PETIT JOURNAL DU BOURG



La discorde est le plus grand mal  
du genre humain, et la tolérance  
en est le seul remède.

VOLTAIRE

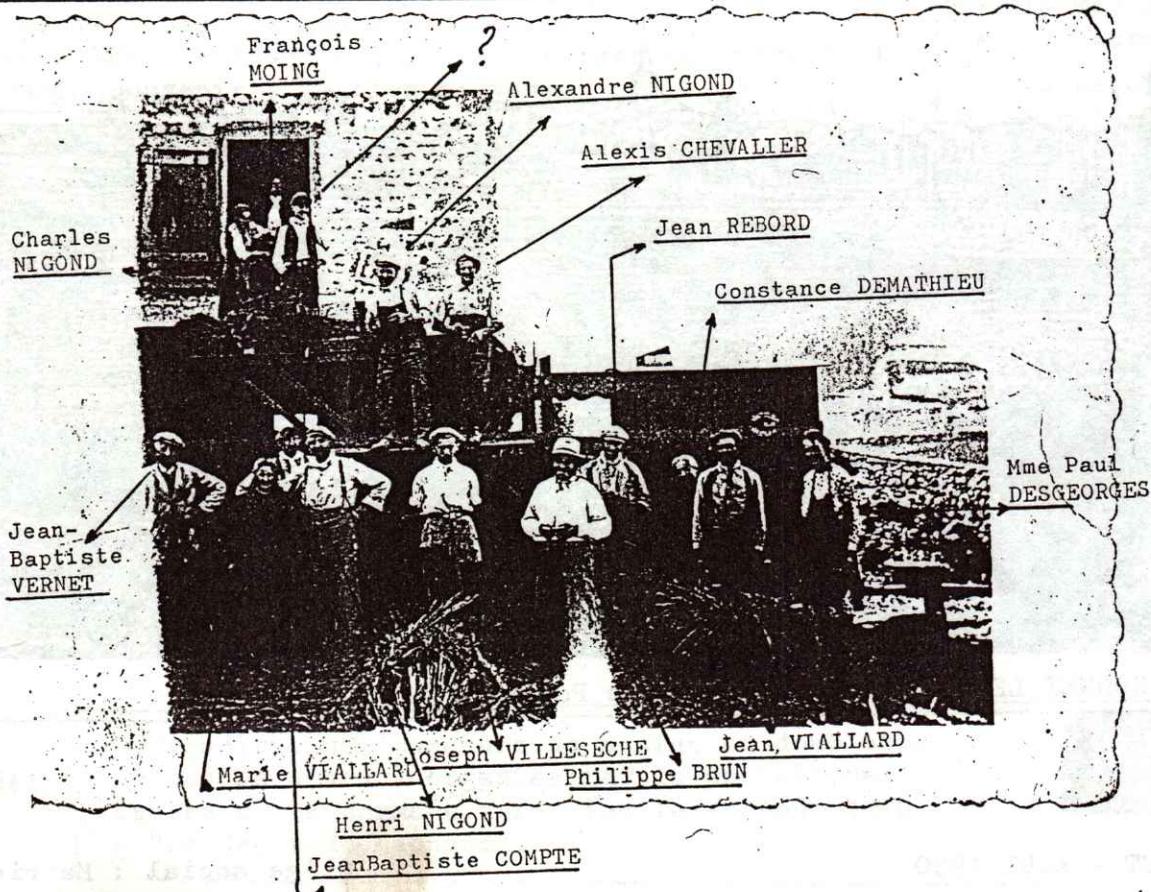


SAINT BONNET LE BOURG Vu du Pont (Les Pouyets)



Nostalgie du Passé : La Batteuse.

Dis, pépé, raconte moi encore la batteuse. Oh ! tu sais, mon petit, la Batteuse, j'te raconte pas ! C'était presque une expédition ou plutôt une campagne. D'abord, avait été formé un syndicat qui avait acheté une batteuse, laquelle appartenait à tous ceux qui faisaient partie de ce syndicat. Tous les ans, 2 gars étaient désignés pour suivre la dite batteuse dans toutes les fermes du village affiliées au syndicat. A ces deux gars et aux habitants de la ferme, venaient se joindre les voisins, quelques parents et amis et tous travaillaient ensemble d'arrache pied et d'égale humeur, attendant patiemment l'heure du repas préparé par la maîtresse des lieux. La bonne ambiance était de rigueur. Il n'était pas rare de se retrouver une bonne vingtaine autour de la table et l'on faisait comme qui dirait "un bon gueuleton". La batteuse, c'était du travail mais c'était aussi la fête. La gaieté allait grandissant au fur et à mesure que la journée avançait et (il faut bien le dire) que les bouteilles se vidaient. Que veux-tu, mon gamin, il fallait bien combattre la chaleur et évacuer la poussière. La campagne terminée, l'on se donnait rendez-vous pour l'an prochain; mais, hélas, maintenant il n'y a plus de batteuse et plus de rendez-vous.



La Batteuse à DIJUSTES (chez Mr Paul DESGEORGES) en Septembre 1941.



# FLASH

## ECOLE

Nous apprenons, en dernière minute, que Laurent MISSONNIER a fait le 03 Juin, à Arlanc, sa profession de foi.

### Le SIVOM d'AMBERT

Ce jeudi 03 Mai, nous sommes allés visiter le SIVOM. Les responsables, tout d'abord, nous ont indiqué le territoire desservi : tout l'arrondissement d'Ambert (plus Tours sur Meymont, moins Viverols). Puis, ils nous ont donné quelques précisions sur le matériel employé (huit bennes, un porteur, deux véhicules légers et un compacteur), sur le personnel (vingt agents) sur la décharge (sa superficie est de 12 Ha, sa durée de vie : 20 ans; huit forages avec tubes crépinés canalisent le méthane jusqu'aux torchères; ce gaz pourrait être utilisé comme combustible de chauffage pour le garage du compacteur. Ensuite, ils nous ont montré le fonctionnement d'une benne : elle soulève le conteneur, le vide dans le camion et tasse les déchets pour que ceux-ci prennent moins de place. Enfin, les ordures sont déposées dans la décharge et tassées à nouveau par le compacteur.

Céline PASTEL  
Nelly GRANGE

### Le Musée AGRIVAP, musée de la machine à vapeur

Nous avons commencé par visiter une salle, où était exposée une micro-centrale à vapeur, utilisée autrefois par une scierie, pour produire l'énergie nécessaire à son fonctionnement. Puis, nous sommes allés visiter le musée de la machine agricole. Quel drôle de moteur ... le cheval ! Il marchait sur un tapis roulant, qui permettait de faire tourner une machine. Autrefois, les tracteurs avaient des roues entièrement en fer. Les locomobiles étaient d'anciens moteurs à vapeur très lourds (2 t. 4 t.). Leurs cheminées étaient si grandes qu'on devait les plier pour pouvoir passer sous les ponts. Les alambics servaient à fabriquer du vin (trois vases) et du parfum (deux vases). Nous avons vu une locomotive (ne pas confondre avec locomobile) et une grue. Personne n'oubliera un veau empaillé, à deux têtes, six pattes et deux queues ! En somme, nous avons passé une bonne matinée.

Simon BLANCHARD  
Simon VIENNOT

Le voyage organisé par l'AFR s'est déroulé dans de très bonnes conditions et par un temps magnifique le samedi 16 Juin 90. Les participants (peu nombreux, hélas) ont été enchantés par le site superbe d'ANNECY et de ses environs. Le tour du lac (en bateau) entre autre nous laissera un excellent souvenir. Très bon accueil au restaurant et repas apprécié.

## social

### Informations à l'attention

de tous

Nouveau venu dans ce journal local, habitant DIJUSTES, je ne viens pas vous parler du village; d'autres mieux informés que moi l'ont déjà fait. Mais je voudrais, tous les deux mois, vous apporter quelques renseignements utiles concernant votre vie de tous les jours. Aujourd'hui, je vous parlerais de " Le Carte d'Identité ". C'est une pièce non obligatoire, mais vous risquez de rencontrer des difficultés si vous n'en possédez pas. D'autre part, elle vous permet le passage aux frontières de tous les pays de la communauté européenne.

La carte d'identité s'obtient par le canal de la mairie du lieu de votre domicile qui en établit le dossier composé de :

- 2 photos d'identité récentes et de face
- 1 timbre fiscal (actuellement 115 F.) vendu dans les bureaux de tabac,
- 1 extrait d'acte de naissance,
- 2 preuves différentes mais concordantes de votre domiciliation (facture EDF, quittance de loyer, relevé d'identité bancaire ou postal, etc...),
- L'imprimé de demande de carte.

Sa durée de validité est de 10 ans. Au delà, elle est toujours valable en France et dans les pays de la communauté européenne (sauf la Grande Bretagne) si toutefois vous êtes reconnaissable d'après la photographie figurant sur la carte.

A suivre... André GATEAU

# Vie municipale d'autrefois

Extraits des délibérations du conseil municipal depuis 1860

1863 - 4 janvier - Le maire, à cette date, est VERNET Pierre

1863 - 5 février Début de la lettre adressée à un Ministre : "Les membres du Conseil Municipal de Saint-Bonnet-le-Bourg viennent joindre leurs humbles vœux à ceux qui, déjà, ont été soumis à votre excellence. Ils ont l'honneur...etc! "

1865 - Le maire, VERNET Pierre, réélu, a prêté serment entre les mains de VERNET Benoît, premier conseiller. Le serment, prescrit par la constitution, est conçu en ces termes : " Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur ". L'empereur est Napoléon III. Le maire a ensuite reçu le même serment de Monsieur FOUILLOUX, son premier adjoint, puis tous les conseillers, à leur tour, ont prêté le même serment : VERNET Benoît - BEAUFOCHER Jean - ROUSSEL Barthélemy - DEVIDAL Claude Tery - PULBY Pierre - COMMUNAL Damien - ROUX Jean - MOINGT Pierre - FAYE Pierre - BATTISTE Benoît

1873 - 23 février - Le maire propose que soient créés au chef-lieu quatre foires par an : la première le Lundi de Pâques - la deuxième le 1er juillet - la troisième le 1er août - la quatrième le lundi après le 8 septembre

1876 - 14 mai - Le maire expose qu'il y a lieu d'opérer le changement de cimetière

1884 - 18 mai - Election du maire : VERNET Benoît

1886 - Le conseil municipal achète un terrain appartenant à Catherine TERRY, veuve MARCHAUD, pour l'emplacement du nouveau cimetière. Le plan et le devis sont faits par Monsieur ROUCHON, agent voyer. Il y a à Saint-Bonnet-le-Bourg 844 habitants et, en calculant sur dix ans, une moyenne de 16 décès par an; ces chiffres donnent une idée de la surface à prévoir pour le nouveau cimetière.

1888 - 12 août - Le desservant de la paroisse (le curé) demande au conseil municipal de faire des réparations au presbytère (l'ancien presbytère, qui était à la place du clocher actuel). Le maire reconnaît la légitimité de la réclamation, mais décide de ne pas voter de réparations, afin d'opérer le déplacement du presbytère, déplacement rendu nécessaire car il faut pouvoir élargir la rue, très étroite à cet endroit. Le conseil vote la démolition du presbytère.

1889 - 24 février - CROZE-MARIE Antoine s'engage à démolir le presbytère en conservant pour lui les matériaux, moyennant la somme de 100 francs qu'il versera à la commune.

1892 - 15 mai - Election du maire : BATTISSE Vital

10 septembre - Par acte notarié, chez Maître DARY, de Saint-Bonnet-le-Chastel, l'Abbé RAILLÈRE, desservant, donne à la Fabrique (les conseillers du curé) une maison avec cour, écurie et hangar, pour servir de logement au desservant de la paroisse. Le conseil de fabrique accepte cette donation. La commune n'ayant pas la possibilité de construire un presbytère trouve cette donation avantageuse pour la commune.

1895 - Les murs du clocher sont dans un état défectueux. La commune ne pouvant participer aux frais de réparation, le conseil de fabrique revendique la direction des travaux et voudrait démolir le clocher existant. Le conseil municipal se réserve de n'autoriser la démolition du clocher existant que lorsque la Fabrique aura des ressources suffisantes pour faire face au projet de construction du nouveau clocher.

1896 - La Fabrique est autorisée à démolir ce clocher. Les fonds nécessaires ont été trouvés. Le conseil est d'avis d'autoriser la démolition du clocher existant lorsque le nouveau sera en état de recevoir les cloches.

1898 - 29 mai - Translation des restes de l'ancien cimetière - reconstruction de la mairie.

1900 - 18 mai : élection du maire : NIGOND Pierre

Réception définitive des travaux de la mairie. Le maire demande que les initiales de l'ancien maire, gravées sur la pierre sans autorisation par l'entrepreneur, soient grattées sur le fronton de la mairie.

1908 - 17 mai - élection du maire : NIGOND Pierre, réélu

1912 - 19 mai - NIGOND Pierre, réélu

1919 - septembre -Vote d'un crédit pour élever un monument commémoratif aux "Morts pour la France ".Le conseil vote un crédit de 3 000 francs.

1919-10 décembre \* Election du maire : **MISSONIER Louis**

1922 - 19 février :Mademoiselle **ROUX** lègue Berny à l'hospice de Saint-Germain-l'Herm

13 avril - agrandissement du cimetière ; coût : 18 000 francs

1925 - 14 janvier - Réélection du maire : **MISSONIER Louis**

Le maire expose l'intérêt qu'il y aurait pour la commune à électrifier son territoire

17 février - Le conseil décide d'adhérer au syndicat qui sera chargé des travaux d'électrification de la commune.

1929 - 16 mai - réélection du maire :**MISSONIER Louis**

1935 - 15 décembre -Monsieur le Maire communique au conseil une demande de rétribution émanant de **TERRY Marcel**,préposé à l'allumage des lampes communales du chef-lieu,qui sollicite pour le travail dont il a la charge une rétribution annuelle de 40 francs. Le conseil municipal accepte la rétribution demandée.

1938 - 28 juin -Le maire,**MISSONIER Louis**,propose au conseil municipal d'adhérer au syndicat intercommunal pour l'achat d'un puissant matériel d'incendie,regroupé à Saint-Germain-l'Herm.Participation de la commune : 7 000 francs.

1941 - 16 mars - décès de Monsieur **GRENIER**,instituteur,secrétaire de mairie ; il est remplacé par Monsieur **COQUILLARD**.

Bien d'autres réalisations ont été faites par les différents conseils municipaux qui se sont succédés depuis 1863 jusqu'à 1941,mais il n'est pas possible de tout relater.La construction des chemins,par exemple,nécessiterait tout un livre. Lorsque l'école des filles a été construite en 1900,elle était desservie par un chemin ; c'était la grande misère...

Les maires de toutes les époques se sont battus pour que leurs projets soient pris en compte et se réalisent.Quand on relit tous les comptes-rendus des conseils municipaux on se rend compte qu'il faut avoir une bonne dose de civisme et de suite dans les idées pour accepter d'être le premier magistrat de la commune...



Haut : **HOBENICHE Angèle** - **BROSSARD Marie** - **BRESSOLETTE Aimée** - **MOINGS Lucie** -  
**RODARY Emma** - **VERNET Marthe** - **HERITIER Jeanne** - **VERNET Marie** - **MOLIMARD Angèle.**

Bas : **ROSARY Elisabeth** - **ROSARY Francine** - **FENEYROLS Marie Louise** - **VIALARD Louise** -  
**VIALARD Gilberte** - **CHADUC Justine** - **FENEYROLS Berthe** -  
**BARTIN Marie** - **ROSARY Germaine.**

# Conseil Municipal

## Compte-rendu du Conseil Municipal du

02 JUIN 1990

### 1. Logement sur la cantine :

- Après délibération, le montant du loyer est fixé à 600 F mensuel. L'installation d'un compteur de distribution d'électricité a également été décidée pour ce logement.

### 2. Tarif eau :

- Le prix du mètre cube d'eau a été fixé à 2,00 F à compter du 01 Août 90.

### 3. Plombage des compteurs d'eau :

- Il a été décidé de plomber les compteurs de distribution en eau potable du réseau communal. Le Maire est chargé de faire réaliser l'achat du matériel nécessaire à la réalisation de cette opération.

### 4. Véhicule EMALA (camion du CRDP)

- La contribution de 671,50 F demandée à la commune par le SIVOM pour sa contribution à l'achat d'un véhicule neuf pour le service EMALA (Equipe Mobile d'animation et de liaison académique) est acceptée par le conseil municipal.

### 5. Panneaux indicateurs :

- Le conseil municipal accepte la dotation de panneaux indicateurs pour tous les hameaux de la commune. Les tarifs et subventions éventuelles seront demandés pour la réalisation de ce travail.

### 6. Réfection mur Nord du cimetière :

- Une étude pour l'entretien du mur Nord du cimetière a été demandée ainsi que le devis correspondant.

### 7. Epaves et carcasses de voitures :

- L'entreprise BOURBIE d'ISSOIRE s'est proposée de procéder à l'enlèvement des carcasses de voitures. Le conseil municipal décide d'autoriser les particuliers intéressés à rassembler les épaves sur le terrain communal de LACHAUX du 10 au 25 Juin.

### 8. Aménagement du bâtiment de l'école :

- Suite à la délibération prise le 20 Avril 1990, le Maire donne lecture d'une lettre du Président du Conseil général relative à la demande d'autorisation d'entreprendre les travaux et précise que les membres de la commission se réuniront dans le courant du mois de Juillet pour délibérer et donner une réponse à la commune.

## RECETTE

### La Tête de Veau à la Vinaigrette



### LA TETE DE VEAU A LA VINAIGRETTE

Cette tête de veau, désossée et plongée  
Douze heures dans de l'eau (froide et souvent changée) co.  
A nouveau plongez-la dans l'eau froide, en marmite.  
Quand elle aura bouilli, dix minutes de suite  
Lavez-la, hors du feu. Frottez-la de citron,  
Découpez en morceaux, qui, bientôt, serviront.  
D'autre part, délayant dans quatre litres d'eau  
Trois cuillers de farine (au fouet), joignez bientôt  
Deux cuillers de gros sel, double en vinaigre aussi  
Deux gros oignons piqués, poivre et bouquet garni.  
Plongez-y les morceaux. Laissez cuire à feu doux  
Deux heures (sans couvercle), (un linge sur le tout).  
Sauf la cervelle, à part, un seul quart d'heure au feu.  
Placez les morceaux cuits, oreilles au milieu,  
Puis tranches de cervelle et de langue autour d'eux.  
Faites la vinaigrette (avec câpres parfois)  
Toujours bichis d'œuf dur, d'oignon, d'herbes de choix.  
Servez alors le tout, plein de suc et de goût.

Emilie BERNARD.

# PREVOIR LE TEMPS!

## "Le Météorologue"

Il était un coq au sommet d'un clocher  
Mais jusque là, ce n'est pas une surprise  
Puisque tous les coqs sont ainsi perchés  
Vous le savez, sur les clochers des églises.

Mais le nôtre, au Bourg, est peut-être différent,  
Cela, tous les anciens vous le diront  
Car il nous annonce, et la pluie et le vent  
Le mauvais temps mais aussi le bon.

Quand, au Nord-Est est tourné son bec  
Il nous promet un temps froid et sec.  
Mon Dieu que son allure est fière  
Quand il regarde du côté de chez Prosper.

S'il dirige son regard vers le village de Maliscot  
Et qu'il fait un clin d'oeil à Léon ou Charlot  
Nous savons maintenant qu'il fera très beau  
Et qu'il ne faudra pas allumer le fourneau.

S'il juge bon de lorgner chez Gaston et Arthur  
Alors, là, vous pouvez en être sur  
Un temps chaud et orageux nous apporte de la pluie  
Qui nous oblige à sortir le parapluie.

Si enfin, en plein Nord, il vire  
Du très mauvais temps va vous prédire.  
Plus de regard, plus de clin d'oeil, plus de fierté  
Car tout le monde, à la maison, il aura enfermé.

Il paraît que tous les coqs font ainsi  
Pour distiller, du temps, les humeurs.  
Mais ne vous faites pas de souci,  
Le nôtre est sûrement le meilleur.

### Conclusion

Lorsque vous vous lancez dans une entreprise  
Regardez bien d'où vient le vent.  
Ainsi, vous n'aurez point de surprise  
Nôtre "COQ" le prétend.



Le Vendredi 11 Mai 1990, à 20 heures 30, a eu lieu à la mairie de Saint Bonnet le Bourg l'assemblée générale de l'association familiale rurale en présence d'une animatrice représentant la fédération. Après lecture du compte rendu d'activité pour l'année écoulée, il fut discuté des projets susceptibles d'être élaboré au cours de l'année 1990. Le "Pot de l'amitié" offert à tous les participants clotura cette réunion.

Le Jeudi 24 Mai, jour de l'Ascension, Nadine DEMATHIEU et Sébastien FENEYROLS ont fait leur communion privée en l'église du Bourg.

Le 28 Avril 90, à 20 H. 45, un feu de cheminée chez monsieur et madame Pascal Courtine a mis à contribution, à nouveau, nos sapeurs pompiers. Aucun dégât à déplorer fort heureusement.

Monsieur Charles NIGOND est sorti de l'hôpital le 23 Mai, après cinq semaines d'hospitalisation.

## Etat civil



### Mariages

- Le 12 Mai 90 à SAINT ETIENNE de Monsieur Bernard THIOLAS (mécanicien) avec mademoiselle Anne-Marie TOMASETTI (aide soignante). Tous nos voeux de bonheur et de réussite aux jeunes époux.

Après avoir obtenu un diplôme de 3ème prix individuel (et deux très beaux livres) à la suite de la finale départementale des 3èmes championnats académiques d'orthographe, Stéphanie GRANGE est allée concourir une nouvelle fois, le 12 Mai 90 à VICHY où il ne restait plus que 347 candidats. Il lui a été remis un diplôme de finaliste académique. Et l'heureuse surprise est arrivée : classée dans les 12 premiers élèves inscrits au palmarès (dans sa catégorie), elle se trouve sélectionnée pour participer à la demi-finale des championnats du Monde qui se déroulera (pour une partie) à Clermont Ferrand au mois d'Octobre. Toutes nos félicitations à Stéphanie et bonne chance pour la suite de la compétition.

## Réponse aux Mots Croisés n° 3

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	O	R	N	A	D	E	S	■	É	A	U
2	R	U	G	I	S	S	E	M	E	N	T	S
3	A	R	■	L	E	■	T	Y	P	H	O	N
4	M	A	O	■	S	D	I	R	■	A	M	E
5	O	G	R	E	■	H	O	N	G	R	I	E
6	N	A	■	H	Y	M	N	E	■	D	S	■
7	T	M	T	■	P	I	■	■	T	I	T	O
8	A	S	A	■	E	Q	V	E	R	R	E	S
9	N	■	B	E	R	U	L	L	E	■	S	M
10	E	M	A	C	I	E	S	■	M	I	■	O
11	■	A	G	I	T	■	T	V	A	N	T	S
12	E	L	I	M	E	R	E	N	T	■	E	U
13	N	I	E	E	S	■	R	I	E	H	E	N

## Mots Croisés N° 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															

### Horizontalement :

- Caviar (3 mots).
- Poisson - Grande ou petite dans le ciel.
- Travail obligatoire - Qui nourrissent.
- Port - Possessif - Forme de pouvoir - Dieu.
- Fruit - Gouverneur des Gaules.
- Symbole - Canevas - Lettre grecque.
- Clermont Ferrand en possède un - Abris.
- Oiseau - 3 otés de quatre.
- Grande Ecole - Jeune poisson - Etranger au culte juif.
- Mauvais souvenir - Le plus souvent.

### Verticalement :

1. Tubes digestifs.
2. Poissons.
3. Ile des Samoa - Roue à gorge.
4. Sous le sol - Premier impair - A l'entrée d'Olivet.
5. L'ONU d'autrefois - Intervalle.
6. Palmier d'Afrique - Duc de Bretagne au Moyen âge.
7. Greffa - Se marie avec la Loire.
8. Possèdent - Parti politique.
9. Multiplia - Presque beau.
10. Echauffa - Symbole.
11. Chef - Mauvaise humeur familière.
12. Fait la guerre.
13. Révai - Petit traîneau.
14. Hardi - Fait les gros titres - C'est vague.
15. Issus - Nommé un peu plus haut.

Yohan FORCE a fait sa profession de foi le jeudi 24 Mai à BEURRIERES.

### MAIRIE

Secrétariat : 73.72.50.27.  
Ouverture :

- le mercredi matin de 09 heures à midi.
- le vendredi soir de 17 heures à 19 heures

En dehors de ces horaires d'ouverture, le secrétaire de mairie ne pourra être contacté que pour des cas d'urgence. Cette décision n'a été prise que dans le seul but d'éviter les abus. Nous comptons sur votre compréhension.

## Pétanque

Le traditionnel concours de boules en doublette (3 boules chacun) organisé par la société de chasse de la commune aura lieu le 15 Août 1990 à "La Croix de Lachaud".

